

# CONSULTATION

## Zones Accélération Energies Renouvelables (ZAER)

Réponse à formuler avant le 06 mars 2024

Merci d'indiquer votre nom, prénom et adresse : .....

.....

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'Energies renouvelables, le Conseil Municipal de SAINT-PONS envisage de créer des zones d'accélération sur les secteurs identifiés sur les plans ci-après.

Etes-vous favorable à ces propositions ?

- Oui
- Non
- Partiellement

Commentaires : .....

.....

Zones pressenties au titre des ENR Solaire et hydraulique :

